
Opération Eco-Défis des commerçants et artisans d'Ivry-sur-Seine

Mairie d'Ivry-sur-Seine

Esplanade georges Marrane

94205 Ivry-sur-Seine

[Voir le site internet](#)

Nadine Chaya

nchaya@ivry94.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Dans le cadre du programme local de prévention des déchets de la commune d'Ivry-sur-Seine, signé en 2009, l'opération Eco-Défis en partenariat avec le service développement économique et les chambres consulaires a été mise en place.

Cette opération permet de recenser l'ensemble des commerçants et artisans qui ont déjà comme préoccupation la réduction de leur consommation énergétique mais aussi la réduction des déchets liés à leur activité. L'opération a débuté en octobre 2012 et s'est terminée en décembre 2013. Elle s'est déroulée en plusieurs temps :

- Recensement des commerçants et artisans ;
- Définition des défis à relever ;
- Vérification sur pièce ou sur place de la réalisation des défis ;
- Labélisation des commerçants et artisans ;
- Réception de remise du label.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La ville d'Ivry-sur-Seine, soutenant son tissu commercial et artisanal de proximité, a mis en place un dispositif d'accompagnement des commerçants et artisans pour les aider à réduire leur consommation énergétique ainsi que leurs déchets d'activité.

L'opération Eco-défis a été mise en place en vue :

- De valoriser les commerçants et artisans sédentaires et non sédentaires volontaires qui agissent concrètement en faveur de l'environnement dans la gestion de leur activité et leurs relations client.
- De soutenir le tissu commercial et artisanal de proximité
- D'agir en continuité avec le programme local de prévention des déchets et le plan climat énergie entrepris par la ville.

L'objectif de cette opération est de sensibiliser les artisans et commerçants à réduire l'impact de leur activité sur l'environnement et notamment sur la réduction de la production des déchets.

Chaque commerçant et artisan sédentaire doit relever 3 défis dont au moins un est lié

à la réduction des déchets. Quand aux commerçants et artisans non sédentaires, ils doivent relever 2 défis. Les thématiques proposées sont les suivantes :

Prévention des déchets	Favoriser la réduction de la quantité et de la nocivité des déchets
Gestion des déchets	Favoriser le tri des déchets
Rejets et Fluides	Améliorer la gestion de l'eau et prévenir les pollutions
Ecoproduits	Encourager l'utilisation de produits plus respectueux de l'environnement
Energie	Maîtriser et réduire ses consommations d'énergies
Transports	Réduire les émissions polluantes générées

Résultats quantitatifs

- 110 entreprises se sont engagées ;
- 79% des artisans et commerçants sédentaires et non sédentaires ont été labélisés (87 ont été labellisés, 4 ont abandonné l'opération par manque de temps ou d'intérêt et 19 n'ont pas été retenus pour la labellisation par le comité de pilotage) ;
- 8 défis relevés en moyenne par les labélisés.

Résultats qualitatifs

- Très bonne réceptivité des commerçants et artisans (objectif d'engagés dépassé) ;
- Les artisans et commerçants se sentent très impliqués dans la démarche (nombre de défis moyen relevé par engagé supérieur à la règle de labellisation) ;
- L'opération permet d'identifier des bonnes pratiques qui peuvent être multipliées, mais aussi mutualisées (bonnes pratiques sectorielles).

MISE EN OEUVRE

Planning

Opération lancée en octobre 2012 et terminée en décembre 2013

Les étapes de l'accompagnement :

Ø 1^{er} rdv : remise du kit de communication (mai 2013)

Ø 2^{ème} rdv : validation des défis engagés, recherche de nouveaux défis et signature de la charte d'engagement (juin 2013)

Ø 3^{ème} rdv : récupération des pièces justificatives et constitution des dossiers pour le comité (juillet à septembre)

Période	Actions
Octobre 2012	Envoi du courrier et du bon d'engagement
Octobre 2012 - Février 2013	Prospection terrain pour la remise du bulletin d'engagement
Mars 2013 à septembre 2013	Accompagnement individualisé pour la mise en place des défis et constitution des dossiers de labellisation

Mars 2013	Réalisation des bilans thermiques (Agence de l'Énergie)
Avril 2013	Animation sur le marché
Novembre 2013	Comité de labellisation Eco-Défis
Décembre 2013	Cérémonie de remise des labels Eco-Défis
Janvier 2014	Bilan et perspectives

Moyens humains

- 1 animateur PLPD
- un manager du commerce de proximité du service développement économique
- un représentant de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris-Val de Marne
- un représentant de la Chambre des Métiers et l'Artisanat du Val de Marne

Moyens financiers

L'opération a coûté au total 32 875 euros. La part de la prévention des déchets s'élève à 14 136.25 euros.

Moyens techniques

- Distribution d'un kit de communication à tous les artisans et commerçants engagés ;
- Communication sur le site internet et dans le journal communal sur l'opération et ses résultats.

Partenaires mobilisés

Service développement économique
Chambre de commerce et d'industrie de Paris Val de Marne
Chambre des métiers et de l'artisanat du Val de Marne

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Labellisation des artisans et commerçants suite à leur implication dans la mise en place d'actions de réduction de l'impact de leur activité sur l'environnement, communication sur l'opération et les artisans / commerçants labellisés à travers le journal municipal et le site internet de la ville.

Cette opération pourrait être renouvelée sur le territoire. L'orientation des actions sur la prévention des déchets serait souhaitable pour les prochaines éditions.

Difficultés rencontrées

Implication des artisans et commerçants dans une démarche de réduction de l'impact de leur activité sur l'environnement, de valorisation de leurs actions et de dynamisation des activités économiques autour de la protection de l'environnement.

Recommandations éventuelles

Valoriser d'avantage les artisans et commerçants labellisés via le journal communal et le site internet de la ville.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ARTISANAT | EMBALLAGE | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Juin 2017

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Carole LIMOUZIN

carole.limouzin@ademe.fr

Direction régionale Ile-de-France